

## C'est quoi ce chantier avenue des Champs-Élysées et place de la Concorde ?



L'aménagement de la piste cyclable protégée sur le haut des Champs-Élysées © Ville de Paris

Paris agit pour un partage harmonieux de l'espace public et favorise des transports plus respectueux de l'environnement et de la qualité de l'air. Avec le plan vélo 2015-2020, élaboré en concertation avec les Parisiens, l'objectif est de mailler l'ensemble du territoire parisien pour encourager les déplacements à vélo, en toute sécurité. Dans le cadre du Réseau Express Vélo (REVe), une piste est en train de voir le jour de chaque côté de l'avenue des Champs-Élysées fin 2019. Couplée avec l'aménagement cyclable de la place de la Concorde, elle permettra de traverser Paris sur un axe est-ouest en reliant les pistes cyclables de la rue de Rivoli et de la rue Saint-Antoine à l'est, et la piste cyclable de l'avenue de la Grande Armée à l'ouest. Son aménagement, le long des trottoirs, entraîne des travaux par phases successives sur toute l'avenue depuis le mois d'octobre 2018.

### Où ?

**Avenue des Champs-Élysées et Place de la Concorde**

### Quand ?

**Jusqu'à la fin 2019**

### Quoi ?

**- Avenue des Champs-Élysées :**

Aménagement d'une piste cyclable protégée de la circulation grâce à un séparateur (un tronçon du réseau express vélo)

**- Place de la Concorde :**

Aménagements cyclables pour permettre aux cyclistes de rejoindre la piste de la rue de Rivoli

## Comment ?

- Mai à octobre 2019 :

**Avenue des Champs-Élysées**

- Traitement des pavés situés dans la piste cyclable de part et d'autre de l'avenue avec repose des pavés et regarnissage de leurs joints pour améliorer le confort de la piste.
- Installation d'un séparateur en granit entre la piste cyclable et les couloirs de bus.
- Pose de la signalisation et du marquage au sol.
- Suppression d'une file de circulation de chaque côté de l'avenue.
- 2 files seront maintenues dans chaque sens de circulation Sur le bas des Champs-Élysées. La 3<sup>e</sup> file sera réservée aux bus.

- Août à décembre 2019 :

**Place de la Concorde**

- Installation d'un séparateur entre la piste cyclable et les files de circulation au nord-est de la place afin de rejoindre la piste de la rue de Rivoli.
- Création d'une nouvelle traversée piétonne au sud de la place. Elle sera symétrique à la traversée existante au nord de la place.
- Aménagement de traversées cyclables le long des passages piétons

Ces travaux sur la place de la Concorde permettront aux cyclistes de traverser la Place pour rejoindre la piste cyclable bidirectionnelle de la rue de Rivoli au nord, le parc des Rives de Seine (berges piétonnes rive droite) via le quai des Tuileries au sud et la piste protégée du Cour la Reine à l'ouest.

**Les cheminements piétons seront maintenus et sécurisés en permanence.**

## Contacts

**MAITRE D'OUVRAGE** VILLE DE PARIS

**MAITRE D'ŒUVRE**

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS

SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD-OUEST

24 AVENUE NIEL, PARIS 17<sup>E</sup> DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30

TEL : 01 43 18 51 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

**ENTREPRISES**

FAYOLLE / EVESA / AXIMUM / CITEOS / EJJ

**Plus d'infos  
Sur chantiers.paris.fr  
et au 3975\***

\*PRIX D'UN APPEL LOCAL À PARTIR D'UN POSTE FIXE

**NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX  
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.  
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.**

**PARIS  
SE TRANSFORME**

